



Qu'est-ce que la VAE ?

La validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet d'obtenir une certification grâce à son expérience. Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Diplômes concernés et débouchés

Les VAE proposées à l'EESTS concernent les diplômes suivants :

Moniteur Educateur (DEME)	NIVEAU 4		
Educateur Spécialisé (DEES)		NIVEAU 5	
Médiateur Familial (DEMF)			NIVEAU 6
CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale)			NIVEAU 6

L'activité de ces métiers s'exerce au sein d'établissements sociaux, médicosociaux, d'associations, d'administrations, de collectivités territoriales, ... en contact avec le public et en relation avec différents intervenants (travailleurs sociaux, enseignants, magistrats, ...).



Objectifs de la formation

- Obtenir une certification
- Mettre en cohérence sa certification avec son niveau de responsabilité
- Faire reconnaître ses compétences
- Obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder à une formation d'un niveau supérieur ou de s'inscrire à un concours
- Changer d'emploi
- Evoluer professionnellement / Obtenir une augmentation ou une promotion professionnelle



Programme

Module 1 : Analyse des situations professionnelles

Module 2 : Elaboration du Livret 2

Module 3 : Préparation à l'épreuve orale

Déroulement de la formation

Accompagnement individualisé permettant d'apporter des réponses spécifiques aux besoins du/de la candidat.e.



Public

Aucun critère de statut, de diplôme, d'âge ou de nationalité n'est exigé.

Tout.e salarié(e), demandeur d'emploi ou bénévole, diplômé(e) ou non, désireux.se de transformer son expérience en Diplôme choisi (liste ci-dessus) et pouvant justifier d'un an équivalent temps plein en rapport direct avec la certification visée.

Inscription

- sur le site www.eests.org (dossier d'inscription à télécharger)
- par mail à formationcontinue@eests.org
- en venant retirer un dossier d'inscription directement sur les sites. Dossier à renvoyer **par voie postale** sur le site choisi, en mentionnant « Service Formation Continue ».

Informations complémentaires



Durée

Jusqu'à 24h d'accompagnement, en fonction des besoins du/de la candidat.e.



Lieux

EESTS Lille Métropole :
 22 rue Halévy – 59000 LILLE
 03.20.93.76.16

EESTS Bassin minier :
 Rue des Montagnards
 62210 AVION
 03.21.49.23.71

EESTS Sambre-Avesnois :
 Rue du Gazomètre
 59600 MAUBEUGE
 03.27.62.87.22

EESTS Audomarois :
 ZI du Brokus
 62500 SAINT-OMER
 03.21.12.20.20



Prérequis

Justifier de 1607 heures d'expérience minimum en rapport direct avec la certification visée et être recevable au livret 1 : *Au préalable, le.la candidat.e aura contacté le centre de validation le plus proche de son domicile (les différents contacts sur le site : <https://www.francevae.fr/academie/9>) afin de faire sa demande VAE et d'obtenir son livret 1 (justification des expériences professionnelles). Celui-ci aura été complété et envoyé au centre de validation choisi. Enfin, le.la. candidat.e aura reçu sa notification de recevabilité.*



Modalités et délais d'accès

Inscription auprès de l'EESTS Lille sur le site www.eests.org

Demande par mail à formationcontinue@eests.org ou contact téléphonique au 03.20.93.23.32.



Méthodes pédagogiques mobilisées

- Exposés Echanges oraux et/ou écrits entre le.la formateur.trice et le.la candidat.e sur la base des écrits de ce dernier ;
- Ateliers d'apports méthodologiques sur la réflexivité, l'organisation du plan et l'écriture ;
- Apports de méthodes sur la présentation orale



Modalités d'évaluation

- Evaluation diagnostique par questionnements réguliers visant à comprendre les besoins spécifiques du.de la candidat.e ;
- Evaluations formatives par retours sur les productions écrites et par debriefing ;
- Sanction : Certification visée ;
- Evaluation de la formation à l'issue de la formation (satisfaction des participants) et 6 mois après la fin de la formation (taux d'entrée en formation).



Validation par blocs de compétences

Oui



Accessibilité

Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap moteur et sensoriel (ascenseur, ergonomie des salles, boucle audio-magnétique pour les sourds et mal entendant, plan de circulation et d'accès en niveau 0, guidage braille et audio guidage, mise aux normes PMR des salles de cours et des toilettes, etc...)

Pour nous faire part d'éventuels besoins spécifiques, nous en informer à l'adresse formationcontinue@eests.org ; la demande sera transférée au référent handicap.



Voie d'accès

Formation continue



Intervenants

Les intervenants qui accompagnent et encadrent les étudiants.es/stagiaires sont des professionnels issus du champ de l'éducation spécialisée, de l'action sociale et médicosociale, des travailleurs sociaux en exercice et des cadres pédagogiques de notre centre de formation. Chaque formateur détient des savoir-faire issus de ses expériences de terrain et des compétences qu'il mobilise au service de l'accompagnement des étudiants.es/stagiaires.



Contact

formationcontinue@eests.org



Coût

Selon le nombre d'heures d'accompagnement. Exemple 1210 € pour 24h.

Formation éligible au CPF pour 24h d'accompagnement

Indicateurs de résultats

50% des candidats ont validé totalement le diplôme DEES ou DEME.

50% des candidats ont validé partiellement le diplôme DEES ou DEME.

Soit 100% de réussite totale ou partielle.